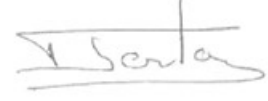


PLAN LOCAL D'URBANISME

INTERCOMMUNAL Plan des contraintes et données environnementales - échelle 1/10 000 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISE - Ensemble de la commune

Vu pour être annexé
à la délibération du 04 juin 2024
approuvant
la modification n°2 du PLUi

Cachet et signature :
Le Premier Vice-Président,

Bernard BERTON

Approbation du PLUi le 02 mars 2020
Approbation de la modification n°1 le 20 juin 2022

Dossier du PLUi réalisé par :



30 bis, rue Charles Delaunay
10 000 TROYES
Tél : 03 25 40 05 90
Email : perspectives@perspectives-urba.com



42 bis, rue de la Paix
10 000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Email : planeteverte.troyes@orange.fr

LEGENDE

ZONAGE

- Limite communale
- Limite de zone

CONTRAINTES

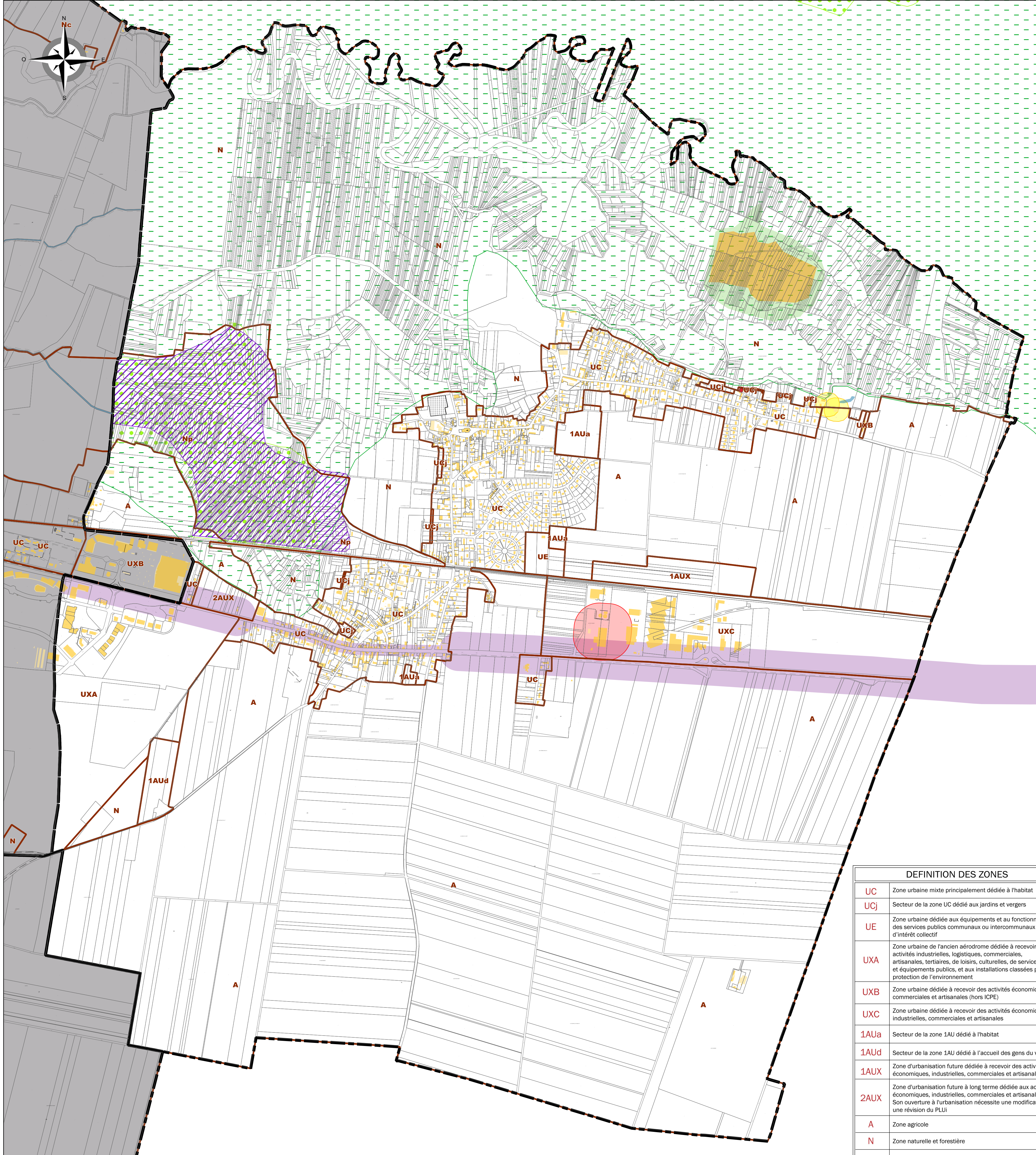
- Distance voies sonores (à titre indicatif)
- Périmètre de Protection Eloigné captage d'eau potable
- Périmètre de Protection Rapproché captage d'eau potable
- Périmètre d'éloignement SEVESO (à titre indicatif)
- Périmètre sanitaire agricole (à titre indicatif)
- Périmètre Monument Historique (à titre indicatif)
- SUP 1 ouvrages GRTgaz (à titre indicatif - se référer à la servitude I3)

DONNEES ENVIRONNEMENTALES

- Zone Natura 2000
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2

ELEMENTS DU FOND DE PLAN

- Construction manquante
- Hydrographie



DEFINITION DES ZONES

UC	Zone urbaine mixte principalement dédiée à l'habitat
UCj	Secteur de la zone UC dédié aux jardins et vergers
UE	Zone urbaine dédiée aux équipements et au fonctionnement des services publics communaux ou intercommunaux ou d'intérêt collectif
UXA	Zone urbaine de l'ancien aéroport dédiée à recevoir des activités industrielles, logistiques, commerciales, artisanales, tertiaires, de loisirs, culturelles, de services et équipements publics, et aux installations classées pour la protection de l'environnement
UXB	Zone urbaine dédiée à recevoir des activités économiques, commerciales et artisanales (hors ICPE)
UXC	Zone urbaine dédiée à recevoir des activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales
1AUa	Secteur de la zone 1AU dédié à l'habitat
1AUd	Secteur de la zone 1AU dédié à l'accueil des gens du voyage
1AUX	Zone d'urbanisation future dédiée à recevoir des activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales
2AUX	Zone d'urbanisation future à long terme dédiée aux activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales. Son ouverture à l'urbanisation nécessite une modification ou une révision du PLUi
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Np	Secteur de la zone N inconstructible correspondant à la zone Natura 2000